



Le Parc nous informe

La biodiversité à Longes

D'APRÈS LES ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Depuis 2018, avec les Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), le Parc du Pilat a hiérarchisé, complété et homogénéisé les connaissances naturalistes.

Les données présentées sur ce document ont été recueillies entre janvier 2010 et mars 2021. Elles ne sont pas exhaustives, on ne connaît jamais tout d'un territoire. Elles font ressortir les connaissances actuelles de la biodiversité de chaque commune.

LONGES : FICHE D'IDENTITÉ

Département du Rhône
Vienne Condrieu Agglomération
Superficie : 24,06 km²
Nombre d'habitants : 975
Altitude minimale et maximale : 210 m - 785 m



DIVERSITÉ DES ESPÈCES CONNUES À LONGES

Représentativité des différents groupes d'espèces de la commune (bleu) par rapport aux autres communes du Parc (vert).

Voir détails page suivante.



Oiseaux



Mammifères



Amphibiens



Reptiles



Insectes
(libellules et papillons)



Fleurs



Mousses

Une faible proportion représentée ici indique un niveau faible de diversité ou un manque de prospection.

LES CHIFFRES CLÉS

7 316 OBSERVATIONS

544 ESPÈCES DONT

26 MENACÉES

LE MILIEU NATUREL DOMINANT



L'ESPÈCE PHARE

L'AZURÉ DU SERPOLET



LES ESPÈCES À LONGES

Les écosystèmes et la biodiversité qui s'y abrite sont en constante évolution. Ces chiffres sont une photographie à un instant t de ce que l'on connaît sur la commune entre janvier 2010 et mars 2021.

GRUPE D'ESPÈCES	NOMBRE D'ESPÈCES (à l'échelle du Parc)	NOMBRE DE DONNÉES (à l'échelle du Parc)	NOMBRE D'ESPÈCES SUR LISTE ROUGE* (à l'échelle du Parc)	NOMBRE DE DONNÉES SUR LISTE ROUGE* (à l'échelle du Parc)
Oiseaux 	120 (226)	6 323 (284 791)	24 (63)	2 141 (60 535)
Mammifères 	25 (70)	108 (12 690)	2 (14)	7 (1 793)
Amphibiens 	7 (15)	85 (3 800)	0 (3)	0 (309)
Reptiles 	5 (19)	24 (4 699)	0 (1)	0 (104)
Insectes 	82 (348)	218 (9 881)	0 (1)	0 (5)
Fleurs 	224 (1 085)	424 (42 485)	0 (26)	0 (849)
Mousses 	81 (251)	134 (2 604)	0 (0)	0 (0)
Total	544 (2 014)	7 316 (360 950)	26 (108)	2 148 (63 604)

*Les espèces sur liste rouge régionale UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) sont les espèces menacées (vulnérables, en danger ou en danger critique).

3 ESPÈCES D'INTÉRÊT À LONGES

GENETTE COMMUNE - GENETTA GENETTA

Mammifère carnivore nocturne, la genette commune est très discrète. Il est donc difficile de l'observer en milieu naturel, notamment dans les forêts denses qu'elle affectionne. Elle est très territoriale et délimite régulièrement son territoire par des crochiers.



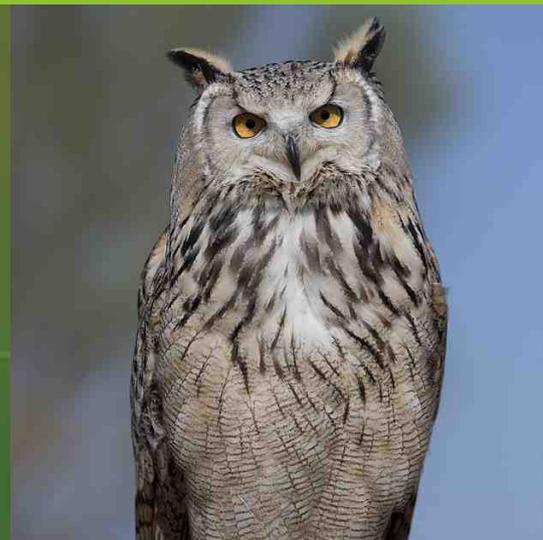
AZURÉ DU SERPOLET - PHENGARIS ARION

Ce papillon est présent dans les prairies où pousse le thym-serpolet. C'est l'unique plante où les femelles déposent leurs œufs. Les larves sont ensuite accueillies par des fourmis tout au long de leur développement et jusqu'à la métamorphose.



HIBOU GRAND-DUC - BUBO BUBO

Le hibou grand-duc est le plus grand des rapaces nocturnes. Il niche essentiellement dans les falaises et les escarpements rocheux du Pilat : il n'y construit pas de nid, mais dépose ses œufs sur une corniche inaccessible.





ZOOM SUR LES FORÊTS NATURELLES

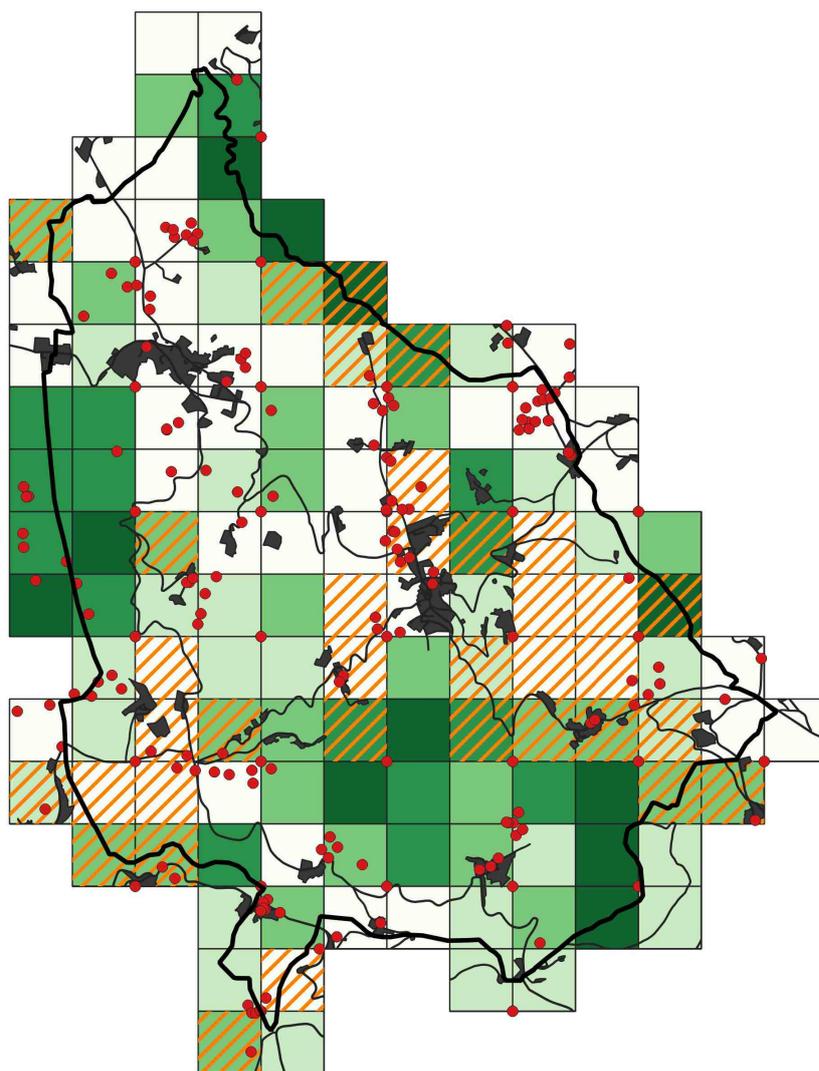
Les forêts naturelles de feuillus abritent plus particulièrement des chênes et des châtaigniers. En fond de vallons, ces boisements sont peu accessibles. Ils abritent alors une faune et une flore bien préservées, à l'abri de tout dérangement.

CARTE DU PATRIMOINE NATUREL À LONGES

Cette carte a été élaborée à partir de 3 critères :

- Naturalité : dépend du niveau d'anthropisation du milieu
- Milieux patrimoniaux : milieux naturels* rares, exceptionnels et/ou quasiment menacés, vulnérables, en danger d'extinction
- Espèces sur liste rouge : espèces menacées (vulnérables, en danger ou en danger critique) au niveau régional

*Les milieux naturels sont des espaces homogènes où une association spécifique de plantes se développe.



- Espèces sur liste rouge
 - Présence de milieux patrimoniaux
- Naturalité
- Très faible
 - Faible
 - Moyenne
 - Forte
 - Très forte
- Routes et bâtiments
 - Limite communale

0 500 1000 m

Sources : Données sur l'occupation du sol issues de la carte des habitats naturels du CBNMC (2019), données d'observations issues de Pilat Biodiv' (2021).

Carte réalisée en 2021 par Marion BASSÉ, stagiaire au Parc naturel régional du Pilat.

ATOUTS

Certains milieux de la commune présentent un intérêt écologique pour la biodiversité :

Les **milieux agricoles**, mosaïque de cultures et de prairies, représentent des secteurs intéressants pour la faune et la flore.

Les **nombreuses mares** sont un atout majeur pour la biodiversité.

Les **prairies naturelles** représentent une part importante des milieux ouverts agricoles et abritent une diversité floristique importante.

PISTES D' ACTIONS

IL EST TEMPS D'AGIR

Certaines pistes d'actions permettent de favoriser et préserver les espèces faunistiques et floristiques ainsi que les milieux naturels présents sur la commune.

- Communication / sensibilisation
ex : *articles dans le bulletin municipal*
- Gestion des espaces publics et du bâti communal
ex : *adapter la gestion des espaces verts au cycle de vie des pollinisateurs*
- Aménagement du territoire
ex : *bien choisir les secteurs d'urbanisation*
- Protection d'espaces communaux, via des dispositifs contractuels ou réglementaires
ex : *mise en place d'obligations réelles environnementales (contrat incluant des mesures de préservation des milieux)*
- Implication des agents communaux
ex : *formations*
- Implication des acteurs économiques par de l'incitation ou de la communication
ex : *intégration de clauses environnementales dans les baux ruraux*
- Améliorer en continu les connaissances sur la biodiversité
ex : *mieux connaître les abeilles sauvages des espaces verts grâce au suivi photographique des insectes pollinisateurs (SPIPoll)*

Les services du Parc du Pilat se tiennent à disposition pour initier ces démarches en faveur de la biodiversité.

PRESSIONS

Certaines pressions fragilisent la richesse écologique de la commune :

- la perte des éléments fixes du paysage : haies, bosquets, mares... essentiels aux continuités écologiques
- la modification des prairies naturelles par modification des pratiques (fauche plus précoce, fertilisation...) ou disparition au profit des prairies temporaires
- le changement climatique à plusieurs échelles : impact direct sur les espèces et les milieux naturels, manques d'eau récurrents, émergence d'espèces exotiques envahissantes

Le niveau de ces menaces pourrait être défini par un diagnostic détaillé de la commune.



Ateliers participatifs pour construire des projets communaux

POUR ALLER PLUS LOIN

SUR LES ESPÈCES

Pilat Biodiv', l'Atlas de la biodiversité du Parc du Pilat - biodiversite.parc-naturel-pilat.fr

SUR LES MILIEUX NATURELS

Carte des habitats naturels du Pilat - carto.parc-naturel-pilat.fr



Parc naturel régional du Pilat
2 rue Benaÿ 42410 Pélussin
04 74 87 52 01
info@parc-naturel-pilat.fr
www.facebook.com/ParcduPilat

Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Le Parc est aussi un groupement de collectivités. Elles agissent de concert en faveur de ce territoire d'exception, dans le cadre d'un projet politique ambitieux qui concilie activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la Charte du Parc. Respect de l'environnement et bien-être des habitants motivent toutes les actions, souvent expérimentales, d'accueil, d'éducation, de développement socio-économique et d'aménagement conduites ici.

www.parc-naturel-pilat.fr

